

La Propagande.

Dès sa constitution le Conseil de Flandre a compris l'importance de la propagande. Celle-ci ne peut évidemment se faire qu'avec l'appui de l'Allemagne, au moyen de crédits allemands.

Au mois d'août 1917, le Bureau du Conseil nomme un Comité de Propagande (DE CLERCQ, LAMBRICHTS, A. BORMS, von ZIEGESAR) et à cette occasion obtient un crédit de 100,000 francs. FAINGNAERT est chargé de la direction de la propagande, sous le contrôle de la Politische Abteilung à laquelle il fait régulièrement parvenir ses rapports (1).

Bureaux de Propagande.

La propagande commence à s'étendre : un bureau est organisé à Hasselt en octobre 1917, le Gouwraad de la Flandre Orientale, institué dès le mois de juin 1917, devient le centre de la propagande à Gand; un Comité de propagande très important est organisé à Anvers par les députés d'Anvers au Conseil de Flandre. Des correspondants sont peu à peu installés dans une série de communes. Des sociétés activistes se forment à Alost, à Turnhout, dans le Limbourg. La Groeningerwacht, société flamingante créée avant la guerre, se rallie à l'activisme Jong Vlaanderen, fondée à Gand en octobre 1914, étend son action à Bruxelles et y prend une considérable influence.

Sociétés.

En mai 1917, apparaît à Bruxelles l'association nationaliste catholique Vrij Vlaanderen.

Volksopbeuring devient un des principaux instruments de la propagande activiste; fondée pour être une œuvre de relèvement moral, elle se consacre principalement à l'organisation de magasins de ravitaillement. Ce mode de propagande apparaît comme si efficace que depuis décembre 1917, Volksopbeuring bénéficie d'un subside mensuel de 7,500 francs.

Ses statuts sont définitivement établis au Congrès d'Anvers en août 1917

Des meetings sont organisés et s'étendent peu à peu à tout le pays flamand; en septembre 32 meetings ont lieu, en octobre 78, en novembre 101.

Meetings.

A Gand certains meetings réunissent jusqu'à 2,000 auditeurs. A Bruxelles un grand meeting organisé le 11 novembre 1917 à l'Alhambra réunit 3,000 personnes; la déchéance du Gouvernement belge y est votée par acclamation (2).

Les résultats de cet important effort semblent cependant peu satisfaisants. La manifestation tentée le 16 septembre 1917 contre le Cardinal MERCIER à Anvers, révèle la faiblesse lamentable de l'activisme (3). Une coordination de l'action s'impose.

Constitution du Bureau Central de Propagande.

Le 30 novembre 1917 le Service de la propagande est complètement réorganisé.

Un Comité central est constitué à Bruxelles; des Comités provinciaux, des Comités d'arrondissement et des Comités locaux vont se fonder à travers tout le pays. En outre des correspondants et des hommes de confiance sont recrutés dans un grand nombre de communes.

Le travail de la propagande est réparti entre différents services : Documentation, Verweer (Défense), Ecrits de propagande, Réunions publiques (4).

(1) Sociétés activistes, pp. 367 et suiv.

(2) Texte de cette motion, p. 359.

(3) Compte rendu de cette manifestation, p. 349.

(4) Voir Cinquième partie, Ch. I, § 2, pp. 342 et suiv.

Un crédit mensuel de 100,000 francs est alloué par l'autorité allemande porté à 150,000 francs dès janvier 1918.

Le Bureau central de propagande parvient à constituer des cadres. Son action s'en trouve accrue; en décembre il organise 117 meetings, en janvier 1918, 130, en février 203, en mars 128. Il distribue en janvier 1918, 65,000 brochures, en février 105,000, en mars 368,000.

Le nombre des sociétés qui apparaissent après sa réorganisation est considérable, créées en général par des membres du Conseil de Flandre ou par des propagandistes locaux.

L'action du Bureau de propagande se combine avec celle du Comité de la presse; la *Vlaamsche Post*, le journal fondé par Jong Vlaanderen, à Gand, en 1915, a cessé de paraître depuis mars 1916, mais en revanche, l'activisme dispose de deux journaux quotidiens: *Vlaamsche Nieuws*, d'Anvers et la *Gazet van Brussel*.

Dès la constitution du Bureau de la presse, la *Vlaamsche Nieuws*, le journal d'A. BORMS, obtient un subside de 1,500 francs par mois. Il tire à 9,000 numéros environ.

En février 1917 paraissent *De Nieuwe Gazet van Gent* (3,500 exemplaires), la *Gazet van Kortrijk*, hebdomadaire (4,000 exemplaires), *De Eendracht*, hebdomadaire (1,200 exemplaires), *Ons Land*, hebdomadaire (2,500 exemplaires), *De Bode van Limburg* (6,000 exemplaires), *De Morgenbode*, *De Nieuwe Tijd*, journal socialiste activiste (2,500 exemplaires) dont plusieurs sont subsidiés par le Bureau de la presse. On peut évaluer le tirage total des journaux activistes (1) à ce moment, à environ 35,000 exemplaires.

La propagande ne s'étend pas seulement à la Belgique, mais aussi aux Belges prisonniers en Allemagne, ou qui travaillent en Westphalie. En mars 1917, la Deutsch-Flämische Gesellschaft est créée à Dusseldorf, dans le double but d'agir sur les ouvriers flamands travaillant en Prusse Rhénane et de recruter des ouvriers pour l'industrie allemande. En janvier 1918, TACK et BORMS se rendent eux-mêmes à Dusseldorf; à la suite de ce voyage, deux des membres du Conseil de Flandre sont chargés d'organiser à Bruxelles et à Anvers des bureaux d'embauchage pour diriger sur l'Allemagne des ouvriers flamands.

Un soin tout particulier est mis à agir sur les prisonniers flamands en Allemagne.

Au mois de mai 1917 (2), BORMS, avec une délégation du Conseil de Flandre, visite les camps et se met en rapport avec les Flamenoffiziere, chargés de la politique flamande. A la suite de ce voyage, ROUSSEEU est nommé secrétaire du Conseil de Flandre pour la propagande au camp de Göttingen. C'est lui, depuis lors, qui organise toute la propagande activiste dans les camps (3) de prisonniers, en collaboration avec le Conseil de Flandre et la Deutsch-Flämische Gesellschaft. En juillet 1917 (4) BORMS se rend à Dusseldorf pour y fêter le 11 juillet, et, pour établir la liaison entre la Deutsch-Flämische Gesellschaft de Dusseldorf et celle de Berlin qui vient de se constituer.

La propagande du Conseil de Flandre s'étend aussi aux pays neutres. La création de bureaux de presse et de propagande est décidée pour Amsterdam, Berne, Copenhague (au moyen de crédits allemands) et Stockholm. Des délégations

La Deutsch-Flämische Gesellschaft et la propagande dans les camps de prisonniers.

(1) Bureau de la Presse, p. 361.

Bureau de Propagande, p. 354.

(2) Rapport de ce voyage, p. 398.

(3) Résumé des rapports envoyés par Rousseeu, p. 405.

(4) Rapport de ce voyage, p. 399.

sont envoyées en Suisse et en Hollande. Mais celles-ci ne peuvent que constater l'hostilité dont y jouit généralement l'activisme (1).

* * *

Le Conseil de Flandre et les déportations.

La propagande du Conseil de Flandre se heurte à un obstacle des plus graves : les déportations d'ouvriers, spécialement brutales dans les deux Flandres, qui désolent le pays depuis le mois d'octobre 1916, exacerbent dans le peuple la haine de l'envahisseur. Les activistes, dont la collaboration avec l'Administration Civile allemande est notoire, doivent nécessairement chercher à supprimer ou tout au moins à atténuer les déportations.

Le 6 mai 1917 DOUSSY et DE CNEUDT portent la question devant le Conseil de Flandre et proposent qu'une délégation se rende à Berlin pour demander, non pas la fin des déportations, mais que les ouvriers de plus de quarante ans soient épargnés.

Cette suggestion provoque une intervention de BORMS : « Nous demandons trop, dit-il, les Allemands doivent triompher et ont besoin pour cela de beaucoup de monde. De la victoire allemande dépend aussi la victoire de la Flandre. Nous pouvons exiger que nos gens soient bien traités; si nous obtenons cela, nous aurons beaucoup obtenu (2) ! »

Le 20 mai le Conseil reprend l'examen de la question. MARTENS, d'autres encore, protestent contre les déportations !

Mais KIMPE défend l'Allemagne, le sort de la Flandre est lié à la victoire de l'Allemagne et quant à lui, il est prêt, s'il le faut, « à prendre sa place au front aux côtés des Allemands. »

D'ailleurs, ainsi s'exprime DUMON, l'Allemagne ne peut pas être rendue responsable des déportations dont la faute incombe au Gouvernement du Havre qui lutte contre l'Allemagne avec la France et l'Angleterre » (3).

Le 7 juillet (4), PEEREN dépose un rapport sur le même sujet. Pourquoi donc déporte-t-on les ouvriers et non les bourgeois ? En disant cela il n'entend pas mettre en cause l'Administration allemande, mais les pouvoirs communaux belges auxquels incombe le devoir de donner à l'Autorité allemande des listes de personnes à déporter (5).

Un vœu est déposé au Conseil par DE CNEUDT, demandant un meilleur traitement pour les déportés; la mise sur le même pied des ouvriers et des bourgeois, la limitation des déportations au minimum. VERHEES s'oppose au vote d'un pareil vœu. Le chef, c'est-à-dire l'Empereur d'Allemagne, a donné sa parole qu'il n'y aurait plus de déportations, dit-il; cela doit suffire (6).

Mais malgré la promesse de l'Empereur, les déportations continuaient à faire des ravages.

Le Conseil de Flandre ne peut pas ne pas intervenir. Il obtient l'autorisation d'envoyer trois délégués : BORMS, GOOSSENS et PEEREN, visiter les camps des déportés dans le Nord de la France (7) en octobre 1917.

(1) Propagande à l'étranger, p. 413.

(2) Conseil de Flandre, séance du 6 mai 1917, p. 13.

(3) Conseil de Flandre, séance du 20 mai 1917, p. 14.

(4) Conseil de Flandre, séance du 7 juillet 1917, p. 16.

(5) Les Allemands avaient, en effet, réclamé aux Administrations communales des listes de chômeurs pour les déporter; les autorités belges s'y refusèrent d'ailleurs.

(6) L'Empereur avait annoncé en juin 1917 la fin des déportations.

(7) Rapport de ce voyage, p. 330.

A leur retour ils écrivent à la Politische Abteilung (1) : « Notre impression est que l'on fait tout ce qu'il est possible de faire pour rendre la situation matérielle des déportés supportable. » Ils exposent cependant les griefs des déportés : la nourriture insuffisante qui provoque une mortalité très considérable; les souffrances morales. Ils font valoir aussi la propagande que les déportations permettent aux « fransquillons » de faire contre l'Allemagne; enfin, la politique flamande est rendue impossible par les déportations : « Nous devons demander que les ouvriers des Z. A. B. (Bataillons d'ouvriers civils) soient remplacés par les prisonniers de guerre des nations ennemies et renvoyés dans leurs foyers ou qu'après un congé de rétablissement d'au moins un mois, ils soient embauchés ensuite comme ouvriers volontaires. »

Cette lettre reste sans suite. Des membres protestent parce que l'on déporte des enfants de quatorze ans, mais officiellement aucune résolution n'est votée (2).

TACK cependant est chargé de conférer avec le Gouvernement Général. Le 22 décembre il rend compte au Conseil de Flandre de ses démarches. « En principe, a-t-il dit au Gouverneur, nous sommes contre les déportations, mais nous pouvons bien les admettre si la situation militaire l'exige absolument (3) ».

Le Gouverneur a répondu : « Chaque Flamand appelé au travail comme déporté, collabore en même temps à la libération de la Flandre »... et les choses en restent là.

De son côté, le Conseil provincial (Gouwraad) de la Flandre Orientale s'inquiète des déportations; il parvient à obtenir du Général von SCHIKFUSS, gouverneur de Gand, que les ouvriers activistes ne seraient pas déportés. Cette promesse n'est pas tenue ce qui n'empêche pas le Conseil provincial d'adresser des excuses au Général parce que, au Conseil de Flandre, on a faussement déclaré que, dans son ressort, des enfants de quatorze ans ont été déportés.

Et le 17 décembre, au cours d'une grande réunion publique, WANNYN, le chef de la propagande à Gand, prononce un discours dans lequel il parle en ces termes des déportations :

« Nous avons fait des démarches en faveur des jeunes gens déportés et nous avons obtenu quelque chose. En premier lieu, nous avons compris que l'Administration allemande veut notre bien. Les militaires partagent nos sentiments. Mais eux non plus ne peuvent pas toujours agir comme ils le voudraient. Ils ne connaissent qu'un devoir : conduire leur patrie à la victoire... Les Allemands doivent employer tous les moyens pour repousser d'ici l'Entente, et pour cela des voies stratégiques sont absolument nécessaires. Ou préféreriez-vous peut-être que notre superbe ville soit détruite par les projectiles anglais ?... »

» Nous aussi nous devons faire des sacrifices pour notre patrie flamande... Plutôt travailler que tomber aux mains de l'Entente ! Les Allemands nous traitent avec prévenance; nous devons leur rendre la pareille en remplissant le devoir qui nous est imposé pour gagner ainsi honnêtement le secours politique qu'ils nous prêtent. Le grand frère germain nous aidera, nous délivrera du joug franco-belge : alors nous chanterons sa gloire en tous temps (4) ».

(1) Lettre du 11 octobre 1917, p. 332 et suiv.

(2) Conseil de Flandre, séance du 15 décembre 1917, p. 29.

(3) Conseil de Flandre, séance du 22 décembre 1917, p. 31.

(4) Pp. 335 et suiv.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16